



Communiqué de presse

Bâle, le 19 décembre 2019

Assemblée générale extraordinaire de MCH Group SA du 29 janvier 2020:

Le Conseil d'administration rejette les propositions du groupe d'actionnaires

Le 26 novembre 2019, AMG Fondsverwaltung AG, en tant que représentant du groupe AMG (composé d'Ursula Lee, Erhard Lee et LLB Swiss Investment AG, agissant pour AMG Substanzwerte Schweiz), a demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires avec les trois points de discussion (et propositions afférentes) suivants: lancement d'un audit spécial sur la stratégie, publication de documents comptables et modification des statuts.

L'assemblée générale extraordinaire de MCH Group SA aura lieu le mercredi 29 janvier 2020, à 10 heures, au Congress Center Basel. Les demandes du groupe AMG et les documents de MCH Group SA avec l'ordre du jour ainsi que les propositions et explications du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Internet de MCH Group sous "MCH Group" / "Relations Investisseurs".

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale extraordinaire de rejeter toutes les propositions du groupe AMG. Bien que le groupe AMG n'ait pas demandé d'informations, le Conseil d'administration considérera également les 39 questions individuelles sur la stratégie soumises par le groupe AMG comme des demandes d'informations et y répondra au plus tard lors de l'assemblée générale extraordinaire à l'attention de tous les actionnaires. Le Conseil d'administration est convaincu que cette approche lui permettra de répondre pleinement au légitime besoin d'information de l'ensemble des actionnaires, de sorte que la publication demandée de documents comptables et le lancement d'un audit spécial sur la stratégie ne sont pas nécessaires.

**MCH Group
Global Live Marketing**

MCH Group SA
CH-4005 Basel
+41 58 200 20 20
info@mch-group.com
www.mch-group.com

En outre, pour le Conseil d'administration, la divulgation de documents comptables – les demandes de consultation du Groupe AMG portent, entre autres, sur divers contrats d'achat ainsi que des rapports internes et externes sur la stratégie de l'entreprise – n'est pas compatible avec la protection des secrets commerciaux de MCH Group SA et des partenaires contractuels. Étant donné que les secrets commerciaux et les intérêts dignes de protection devraient également être préservés dans le cadre d'un audit spécial, le Conseil d'administration estime qu'un tel audit n'offre aucun avantage par rapport à la fourniture volontaire d'informations par le Conseil d'administration.

Par les modifications des statuts proposées, le groupe AMG entend en fin de compte abroger en particulier les dispositions statutaires selon lesquelles seules les corporations de droit public participant à MCH Group SA peuvent détenir plus de 5 % des droits de vote et ont également le droit de nommer au total six des onze membres du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration rejette la profonde modification demandée de la structure de l'actionnariat et de la société: l'actionnariat de MCH Group SA reflète la solidarité historique de l'entreprise avec les sites de foires de Bâle et Zurich. Le Conseil d'administration est convaincu que la structure d'une entreprise publique avec un fort actionnariat de droit public est d'une grande importance pour le développement et la stabilité de MCH Group SA. Étant donné que tous les actionnaires tirent profit de cet actionnariat d'ancrage, le Conseil d'administration estime qu'il n'y a aucune raison de changer cette situation. Cela d'autant plus que le groupe AMG a acquis sa participation en pleine connaissance de la position des pouvoirs publics, qu'il entend éliminer par la modification des statuts proposée.

Le Conseil d'administration souligne également que les modifications statutaires proposées sont irrecevables en ce qui concerne le droit de déléguer six membres au Conseil d'administration. Ce droit ne peut être retiré aux corporations de droit public sans leur consentement exprès.

Contact pour les médias

MCH Group SA

Corporate Communications

Christian Jecker

+41 58 206 22 52

christian.jecker@mch-group.com

www.mch-group.com